

## Règlement de la tombola du 28 mai 2016

1. Une tombola est organisée par l'**APEL du groupe scolaire Sainte Marie – Saint Joseph de Clamart** à l'occasion de la Kermesse 2016. Les fonds récoltés seront destinés à financer les projets pédagogiques du groupe scolaire Saint Joseph – Sainte Marie de Clamart.
2. Les tickets de tombola sont disponibles **du 5 mai 2016 au jour de la kermesse jusqu'à épuisement des stocks.**
3. Le **tirage au sort** pour les lots de la tombola sera effectué le **28 mai 2016 à 16h pour les 25 derniers lots et à 17h pour les 25 premiers lots au Collège Sainte Marie, 10 rue Hévin à Clamart.** Les ventes de tickets sont closes avant le démarrage du tirage.
4. Pour le tirage, les souches des tickets vendus seront déposées dans l'urne prévue à cet effet lors de la kermesse.
5. La liste des lots sera consultable à partir du 13 mai 2016 sur le blog de l'APEL St Joseph Ste Marie <http://apelclamart.jimdo.com> . Le 1<sup>er</sup> lot est un bon d'achat de 250 euros au centre commercial Vélizy II.
6. Les lots sont à retirer le jour de la kermesse et jusqu'au 10 juin 2016 sur demande par mail à [APELCLAMART@GMAIL.COM](mailto:APELCLAMART@GMAIL.COM) . Tout lot non retiré avant le 10 juin 2016 sera réattribué pour la kermesse suivante.
7. Les tickets sont mis en vente à **2 euros l'unité et 15€ le carnet de 10 tickets.** Ils sont disponibles sur demande aux secrétariats des écoles et du collège avant le 28 mai 2016 et sur place lors de la kermesse le 28 mai 2016.
8. Les enfants du groupe scolaire St Joseph Ste Marie pourront vendre les tickets pour le compte de l'APEL.
9. Un classement des ventes réalisées pour les enfants du groupe scolaire sera effectué et rendu public. **Le meilleur vendeur (=le plus grand produit de vente en euros) et la meilleure fratrie vendeuse (=le plus grand produit de vente en euros) seront récompensés le jour de la Kermesse.** Les ventes comptabilisées seront celles rendues le 23 mai 2016 au plus tard (récupération par un membre de l'APEL le mardi 24 en fin de journée aux secrétariats). Si plusieurs vendeurs sont à égalité de vente, le plus grand nombre de tickets vendus départagera les ex-æquo, s'il y a encore égalité entre plusieurs participants, un tirage au sort sera effectué pour départager les meilleurs vendeurs.